

# COMMUNE

de

# PILLON

**LE MAIRE ET LE CONSEIL  
MUNICIPAL**

**VOUS PRÉSENTENT  
LEURS MEILLEURS VŒUX  
POUR L'ANNÉE 2020**



## *ECHO DU CONSEIL MUNICIPAL*

Janvier 2020

### **EDITO**

La fin de l'année a été de nouveau marquée par des mouvements sociaux. Le réchauffement climatique a des effets concrets dans notre environnement immédiat. Notre forêt communale est en proie aux attaques de chenilles processionnaires de plus en plus virulentes. En quelques années, les scolytes ont détruit les 19ha d'épicéas du massif du St Médard qui seront complètement exploités dans quelques semaines. Ces phénomènes ont une grosse répercutions sur l'environnement mais également sur l'économie de la Commune (manque à gagner, frais de replantation...).

Les travaux annoncés l'an dernier sont en cours de réalisation. Les gaines qui accueillent la fibre sont déployées jusqu'aux entrées de PILLON. Il reste à desservir chaque habitation. L'antenne téléphonique sera alimentée par EDF en début d'année, ensuite orange raccordera l'antenne au réseau électrique. Enfin l'assainissement du village reporté l'an dernier faute de financement du bassin Rhin Meuse, débutera au cours du premier trimestre 2020.

Comme lors des années précédentes la commune a décidé de ne pas augmenter les taxes.

Les 15 et 22 mars chacune et chacun d'entre nous seront sollicités pour renouveler le Conseil Municipal qui aura la lourde tâche de gérer au mieux notre Commune dans l'intérêt général et de continuer à faire de Pillon un village où il fait bon vivre.

## **LES INVESTISSEMENTS 2019**

Dans l'attente des travaux d'assainissement, la Commune n'a pu réaliser de gros investissements contrairement aux années précédentes.

- Suite à 1 erreur, l'entreprise BODET a réalisé à sa charge un plancher supplémentaire dans le clocher
- La structure à grimper derrière la mairie, devenu dangereuse a été rénovée par l'Entreprise IMAJ. Par la même occasion les jeux ont été contrôlés par cette même entreprise, le tout pour 2 850€.
- Le séparateur de voie face à la Place a été supprimé par l'entreprise PIERRET avant revêtement par le département de la RD 66 pour la somme de 2 940€.
- Le monument aux morts en mauvais état a été entièrement restauré de belle façon par l'entreprise VARNEROT pour 9 850€. Les travaux ont été subventionnés à 50% par la Mission Histoire, le Souvenir Français et l'Office Nationale des Anciens Combattants. A noter que lors du nettoyage, il s'avère que la statue du poilu était en marbre (ce qui est assez rare), elle n'a donc pas été repeinte comme initialement prévue.
- Au départ de Mme ANDRE, le logement situé au rez de chaussée (2 rue des Ecoles) à été entièrement retapissé et repeint par l'Entreprise PANAROTTO pour 4 112€.
- Les travaux d'entretien sylvicole du RASSAT, concernant les parcelles 38 et 39a sont en cours d'achèvement. C'est l'entreprise BERTIN qui a réalisé ces travaux pour 7 632€. La facture de l'ONF pour constitution de dossier et surveillance des travaux s'élève à 899.33€. L'an prochain, ces mêmes prestataires réaliseront l'entretien de 2 parcelles supplémentaires. Ces travaux sont réalisés sur 2 ans pour ne pas trop perturber la saison de chasse.
- Après remise en état du chemin du terme le long du Chanel en 2017, il restait à restaurer le chemin rural du PILLON au BOIS. L'entreprise BERTIN a broyé la végétation qui en surplombait l'emprise. L'entreprise PIERRET a ensuite restauré le chemin grâce à l'apport de terre venant du talus situé le long de la D14 à la sortie de Pillon, direction Billy. Le raboutage du talus améliore sensiblement la visibilité. Ces travaux ont nécessité le transport de déblais acheminés sur la plateforme de l'entrée du CHANEL. Ces déblais ainsi que des dépôts antérieurs ont été étendus en vue d'étendre la plateforme et accueillir de nouveaux dépôts issus des travaux prévus.

## **LES PROJETS 2020**

\* Les travaux de restauration du chemin rural de Châtillon (devis 4 900€) d'une longueur de 300 m sont reportés en 2020 en raison des conditions météorologiques.

\* Les projets en cours de réalisation (téléphonie mobile et fibre) devraient voir leur aboutissement en cours de cette année.

\* L'assainissement dont la maîtrise d'œuvre approuvée au Syndicat des Eaux de Mangiennes doit débuter au cours du premier trimestre 2020. Comme annoncé, une réunion d'information à destination des habitants sera programmée prochainement. En fonction de l'avancée des travaux d'assainissement, des travaux de voirie reportés à plusieurs reprises devraient être entrepris (Rue de l'Awiche, rue du puits Cavon...).



Le bureau d'étude IDP CONSULT a été retenu par le conseil municipal pour l'étude d'aménagement de la rue de St Laurent (2.500€ fixe + 2.5% des travaux). C'est le même bureau d'étude qui est en contrat avec la Codecom pour l'ensemble de l'étude et du suivi des travaux de voirie. D'autres travaux rendus nécessaires suite à l'assainissement pourraient être décidés.

\* Les travaux de restauration de l'OTHAIN doivent démarrer par étape dès 2020 sous la responsabilité de la Codecom qui en a dorénavant la compétence. Rappelons que les riverains restent responsables de l'entretien.

\* En complément des jeux existants un projet d'aménagement de l'aire de jeux est à l'étude actuellement par le Conseil Municipal. Il sera réalisé en fonction des subventions obtenues.

\* Des dossiers d'isolation à 1€ concernant les 4 logements communaux sont finalisés. Ces travaux sont en cours de réalisation.

### ***VIE COMMUNALE***

A la suite de la suppression des contrats aidés, M. DROUX a été embauché 3 mois à l'essai suivi de 9 mois en CDD. Le contrat arrivera à expiration au mois d'Avril. M. DROUX donne entière satisfaction au Conseil Municipal, je pense qu'il en est de même pour les habitants de Pillon.

La menace qui pesait sur 1 fermeture de classe à Rouvrois a été levée en fin d'année scolaire. Les interventions des élus locaux et de la Codecom ainsi que la mobilisation des parents d'élèves y ont sans doute largement contribué.

Le conseil municipal a renouvelé la subvention scolaire de 15€ par enfant de la maternelle au lycée, 39 familles étaient concernées pour 67 enfants. Seules 22 familles (39 enfants) ont fait la démarche auprès de la Commune.

Lors de l'inauguration de la fête de Pillon à laquelle étaient conviés les habitants du village et les forains, chaque enfant des écoles primaires a reçu un bon de 8€ à dépenser auprès des forains. Chaque enfant entrant en 6<sup>ème</sup> a également reçu un dictionnaire.

Les ancien(ne)s ont été convié(e)s comme lors des années précédentes au repas traditionnel offert par la Commune. Comme l'année passée le repas (25€) était ouvert aux personnes qui souhaitaient partager ce moment d'échange et de convivialité. 39 personnes se sont retrouvées le 8 Décembre à la salle communale pour partager ce bon moment dans la joie et la bonne humeur. Les aîné(e)s qui n'ont pas participé au repas ont reçu un colis.

Suite à la détérioration de l'abri de bus par ailleurs devenu vétuste, le Conseil Municipal a décidé de le remplacer.

Le radar pédagogique à l'entrée de Pillon, côté Mangiennes, a été sectionné à la base sans que l'on connaisse les causes exactes. L'assurance a pris en charge son remplacement.

Plusieurs travaux d'entretien dont le remplacement d'un chauffe eau ont été nécessaires dans les logements communaux qui sont tous les 4 occupés.

Depuis le début d'année, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans les bacs de tri. Chaque habitation a été destinataire d'un courrier explicatif de la part de la Codecom. Au cours du premier trimestre, un ambassadeur de tri pourra répondre à vos interrogations.

Le département de la Meuse met en place un budget participatif auquel il alloue 1 000 000€. Tous les citoyens âgés de plus de 11 ans, les associations, groupes de citoyens ou les personnes ayant une attache en Meuse peuvent déposer 2 idées maximum. Les projets proposés doivent présenter un intérêt général ; ils doivent être localisés sur le territoire de la Meuse au bénéfice de ses habitants. Si vous êtes intéressé(e)s, des documents sont à votre disposition en Mairie. Une boîte « ma fameuse idée » est placée sur le comptoir pour recueillir vos propositions.

### **ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION « L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE » EN 2019 :**

- 11 au 15 février : Semaine d'initiation aux arts du cirque, clôturée par un spectacle à la salle communale
- 25 mars : Assemblée générale et couscous
- 7 avril : Marche et culture à Sedan
- 30 avril : Chasse aux œufs de Pâques (jeux dans le village) et goûter
- 1<sup>er</sup> mai : Sortie Vélo ou marche autour du village, et barbecue
- 30 mai : Journée pêche à la truite
- 8 et 9 juin : Buvette à la fête patronale et fête des voisins
- 7 juillet : Pore à la broche
- Juillet/Août : Subventions aux activités de vacances des enfants du village
- 15 septembre : Marche et culture à Beaulieu en Argonne
- 23 novembre : Beaujolais nouveau
- 8 décembre : Saint Nicolas (en coopération avec la commune)

### **PRÉVISION DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION « L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE » EN 2020 :**

- 17 au 21 février : Semaine d'initiation aux arts du cirque, clôturée par un spectacle à la salle communale
- 25 février : Carnaval
- 21 mars : Soirée dansante
- 13 avril : Chasse aux œufs de Pâques (jeux dans le village) et goûter
- 19 avril : Marche et culture à Sierck les Bains
- 1<sup>er</sup> mai : Sortie Vélo ou marche autour du village, et barbecue
- 21 mai : Journée pêche à la truite
- 13 et 14 juin : Buvette à la fête patronale et fête des voisins
- 5 juillet : Pore à la broche
- 13 septembre : Marche et culture
- 21 novembre : Beaujolais nouveau
- 6 décembre : Saint Nicolas (en coopération avec la commune)

*Merci aux membres de l'association pour leur dévouement.*

*Les événements 2020 sont consultables sur le site de la commune ([www.communedepillon.fr](http://www.communedepillon.fr))*



## **RAPPEL INFO MAIRIE**

### **LES ELECTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AURONT LIEU:**

*LES DIMANCHES 15 et 22 MARS 2020.*

*Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales*

*Dernier délai pour pouvoir voter à ses élections :*

*Avant le 7 Février 2020*

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

*OBLIGATOIRE : Les jeunes à partir de 16 ans doivent venir en Mairie pour se faire recenser muni de leur livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile.*

*La Mairie est ouverte au public le :*

Mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h

Samedi de 10h à 12h

Fermée le dernier Samedi du mois

*Il est rappelé que tout départ ou arrivée dans la Commune doit être signalé en Mairie, à défaut des erreurs peuvent se produire (factures des OM !!!!.....).*

*Selon les sources INSEE*

*PILLON compte 266 habitants. Notre village fait partie des quelques Communes meusiennes dont l'augmentation entre 2010 et 2020 est supérieur à 20%.*

Le site internet de la commune comporte de nombreuses rubriques. Vous y trouverez en particulier les informations actualisées concernant la vie communale (manifestations diverses, nombreuses photos, compte rendu des réunions de Conseil.....)  
[www.communedepillon.fr](http://www.communedepillon.fr)

La restauration de l'Eglise de Pillon est terminée. Il est toujours possible de faire un don à la fondation du patrimoine. Pour rappel : les dons sont déductibles des impôts : 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises. Actuellement les dons s'élèvent à 2 500€. Merci à celles ou ceux, particuliers ou entreprise qui contribuent à la sauvegarde de notre église St Médard. Les dons peuvent se faire en ligne : [www.fondation-patrimoine.org/58057](http://www.fondation-patrimoine.org/58057) ou par chèque. Une brochure est à votre disposition en Mairie.

## **ETAT CIVIL 2019:**

### **NAISSANCES:**

BERTHELEMY Naomie née à Verdun (Meuse) le 16/09/2019  
DI GIANNANTONIO Andrea née à Mont St Martin (54) le 02/04/2019

### **DECES:**

CLAUDE épouse BERTHELEMY Evelyne décédée le 11/09/2019 à Vandoeuve-les-Nancy (Meurthe et Moselle).

BUHR veuve ZILIAN Nicole Hélène décédée le 21/11/2019 à Verdun (Meuse)

## **REMERCIEMENTS**

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont consacré de leur temps au service de la collectivité durant le mandat municipal qui se termine ; au sein du conseil municipal, des commissions, de la vie associative ou à titre personnel.

## **MEILLEURS VOEUX**

**QUE CETTE ANNÉE 2020 VOUS APPORTE JOIE SANTE ET PAIX**

**NB:** Pour tous renseignements que vous désirez recevoir (coupure d'eau, manifestations, ou autres infos utiles...) vous pouvez nous transmettre votre adresse mail en Mairie ou par le biais de la boîte mail de la Mairie : [communedepillon@orange.fr](mailto:communedepillon@orange.fr)